

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 3.

AVRIL 1894.

No. 4.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRÈS-SAINTE ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende. Une nouvelle faveur du Saint Siège.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues,

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

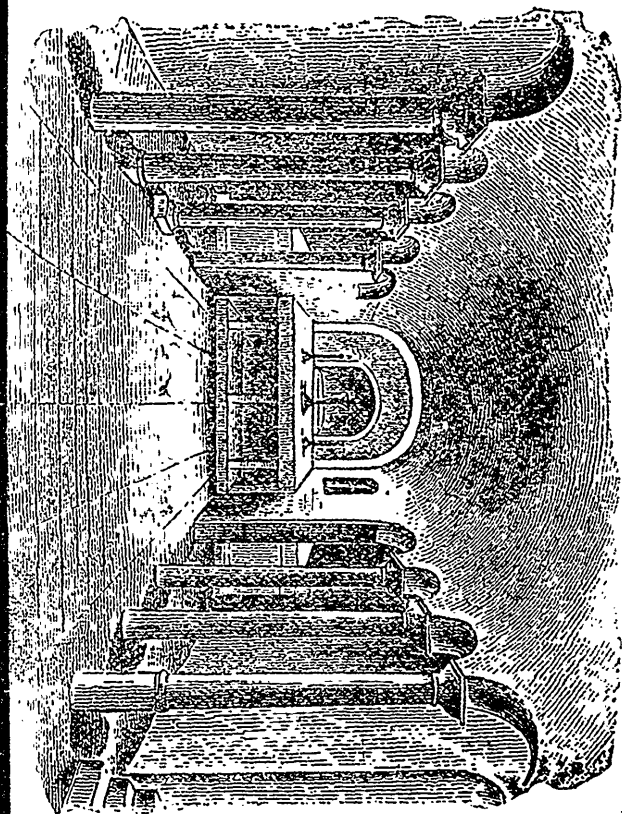
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T.-S. Rosaire ", Cap. de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



LA GROTTÉ DE LA SAINTE FAMILLE, AU
VIEUX-CAIRE (EGYPTE).

LÉGENDE

C'est dans cette Grotte que la tradition constante du pays place le séjour de la Sainte Famille, durant la Fuite en Egypte. Elle se trouve dans l'église du Couvent des Cophytes schismatiques. On y descend de chaque côté du maître-autel, par une escalier de douze marches. La voûte en est soutenue par quelques chétives colonnes qui forment une nef de chaque côté. Elle a vingt pieds de long sur quinze de large. Les murs sont d'une sorte d'argile noire et schisteuse qui porte l'empreinte de la misère. A l'extrémité de la nef, vers le haut, est un enfoncement long de trois à quatre pieds sur deux ou trois de largeur. Les moines assurent aux pèlerins que c'est là que dormait l'enfant Jésus !

Ce Sanctuaire avait été desservi autrefois par les Franciscains de Terre-Sainte, qui le perdirent en temps de persécution.

ANT.—Voilà qu'un Ange du Seigneur apparut à Joseph, pendant son sommeil et lui dit : " Levez-vous ; prenez l'Enfant et sa Mère ; fuyez en Egypte et restez-y, jusqu'à ce que je vous parle ; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'Enfant pour le faire mourir.

V. Joseph prit l'Enfant et sa Mère, la nuit.

R. Et il se retira en Egypte.

PRIÈRE.—O Dieu, Protecteur de ceux qui espèrent en Vous, qui avez voulu arracher au glaive d'Hérode votre Fils Unique, notre Rédempteur, accordez-nous, qui sommes vos serviteurs, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Sa Mère, que, délivrés de tous les périls de l'âme et du corps, nous méritions d'arriver à la céleste Patrie. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1894.

UNE NOUVELLE ET INSIGNE FAVEUR

ACCORDÉE PAR

Le Saint Siège au Sanctuaire du Cap.

En Réponse à la Supplique de Sa Grandeur Monseigneur Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, la Sacrée Congrégation des Rites, par un Décret, en date du 15 Décembre dernier (1893), accorde à tous les Prêtres qui viennent en Pèlerinage au Sanctuaire du Très-Saint Rosaire, au Cap de la Magdeleine, la Faculté de célébrer, à l'Autel du T.-S. Rosaire, la Messe Votive, propre (*Gaudeamus*) du jour même de la Solennité du T.-S. Rosaire.....

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE-ÉCRITURE.

La Femme et le Serpent.—Lorsque Dieu pronouça contre le serpent la sentence de condamnation, il dit : “ *J’établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne : elle t’écrasera la tête et tu chercheras à lui mordre le talon.* ” Dans la femme dont parle ici la Genèse, tous les Pères s’accordent à reconnaître Marie. Ève est là présente ; mais elle n’est qu’une figure, l’image d’une autre femme qui, de son pied victorieux, foulera et écrasera la tête du serpent que son succès auprès de la première femme a gonflé d’orgueil ; il s’efforcera de mordre le talon de cette seconde Ève : il dressera ses batteries contre elle, et fera appel à toutes ses ruses, mais tout ne lui servira de rien, et sa tête sera broyée sous le talon de Marie.

Remarquez avec saint Cyprien que Dieu ne parle pas au présent mais au futur. Il ne dit pas : *J’établis* mais : *J’établirai des haines entre toi et le serpent*. Il marque ainsi que la femme dont il parle n’est pas l’épouse d’Adam, celle qui vient de tomber misérablement et d’entraîner dans sa chute Adam et toute l’humanité, mais bien d’une autre femme. Celle qui écrasera la tête du serpent, ne sera pas crédule comme la première : elle ne croira pas au mensonge du démon ; et lorsqu’un Archange viendra, de la part de Dieu, lui communiquer le plus grand de tous les mystères, elle voudra connaître comment s’accom

pliront les merveilles annoncées, avant d'y donner son consentement.

Dieu suscite contre le serpent deux ennemis implacables, le fils et la mère. Jésus-Christ viendra sur la terre pour vaincre la descendance du démon, les pécheurs, et détruire en eux le péché, pour les transformer en enfants de Dieu. Marie viendra prêter main forte à son divin Fils. Elle sera pour lui, comme Eve pour Adam, une aide semblable à lui. Elle combattra le démon qui entraîne l'homme au péché; elle réduira sa puissance, et lui écrasera la tête.

Entre tous les hommes il n'en est pas qui, à quelque moment de son existence, n'ait été soumis au démon. Tous ont commencé par être les ennemis de Dieu, et les serviteurs de Satan, à cause du péché originel. Voici cependant que Dieu fait une exception : *J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne.* Il y aura une femme, il y aura un homme, qui seront, en tout temps et toujours, les ennemis du démon. Dieu lui-même sera l'auteur de cette inimitié. Il ne l'introduira pas là où la paix avait régné d'abord : il l'établira dès le commencement. Il sera de même pour la femme que pour l'homme, et parce que jamais il n'y eut d'alliance entre Jésus-Christ, qui est Dieu, et Bélial, qui est le serpent, Marie n'aura jamais rien de commun avec Satan.

On pourrait demander ici, pourquoi Dieu s'exprime comme il le fait, dans la Genèse, et assigne comme ennemis, la femme au démon, et le descendant de la

femme aux descendants du démon, c'est-à-dire aux pécheurs. Le démon n'est-il pas un adversaire plus redoutable que les pécheurs, et Jésus-Christ, qui est la force même de Dieu, devait-il laisser à Marie le soin de livrer le plus terrible combat ? C'est Jésus qui combat en Marie, et c'est lui qui, en elle, écrase la tête du serpent. Mais l'on peut dire que Dieu n'a pas voulu qu'il parût même une ombre de lutte entre Marie et les pécheurs, parce qu'elle est leur mère, et qu'après tout, elle doit aux pécheurs sa maternité divine et toutes les gloires qui l'accompagnent :

Peccatores non abhorres
Sine quibus nunquam fores
Tanto digna Filio :

“ Vous n'avez pas de répulsion pour les pécheurs, ô Marie, car sans eux vous n'eussiez jamais mérité d'être la Mère d'un tel Fils.” De plus, la sagesse infinie de Dieu se plaît à humilier les superbes, en les abattant sous les coups d'ennemis faibles et méprisables à leurs yeux ; il choisit David pour terrasser Goliath ; et Judith, pour mettre à mort Holopherne, et répandre

!... confusion et l'épouvante dans toute son armée. Mais la victoire que la femme remportera sur le serpent sera grande et décisive ; elle lui écrasera la tête. Eve avait aidé le serpent à blesser à la tête l'humanité, en entraînant Adam jusqu'à se révolter contre Dieu. Marie vengera l'humanité ; elle ne blessera pas seulement la tête du serpent ; elle l'écrasera.

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**La Visitation. — Roc-Amadour*

Avant de raconter les merveilles qui précèdent, touchant l'antique Sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour, nous avons reçu d'Europe la Relation d'un nouveau et très-récent miracle en preuve de la continuelle, incessante, inépuisable bonté de la Reine du Ciel, notre très-compatissante Mère. Nous en donnons ici, pour la consolation des âmes affligées, le résumé textuel :

Une guérison à N.-D. de Roc-Amadour. — C'est la *Semaine religieuse* de Cahors qui la raconte dans tous ses détails ; la place nous manque pour les redire tous ; nous ne citerons que l'exposé de la maladie en y ajoutant le récit d'un témoin oculaire, conducteur de voitures, qui fait le service de la station de Roc-Amadour au Sanctuaire ; homme du jour, c'est-à-dire incrédule, très-fier de ne pas croire, comme il disait, aux histoires de *vieilles femmes*.

Son témoignage ne sera pas suspect : maintenant il raconte à qui veut l'entendre la guérison de Mlle Jeanne de la V. : il ne doute plus, car, comme saint Thomas, il a vu.

Mademoiselle de la V., de Favières, par Saint-Jenis (Charente-Inférieure), souffrait depuis un an d'une cruelle maladie d'estomac. A la fin de septembre, le mal fit de rapides progrès ; l'estomac ne supporta bientôt plus la moindre nourriture ; aucun remède

ne calmait sa révolte ; la maigreur allait toujours croissant ; le régime lacté, après une quinzaine, dut être abandonné ; le bouillon eut le même sort : il causait d'atroces douleurs.

Puis ce fut le tour du cœur : les suffocations devinrent plus douloureuses et les battements si tumultueux que, quelquefois, après un arrêt, ils semblaient ne plus devoir reprendre.

On décida d'aller au Sanctuaire de Roc-Amadour. A la veille du départ, les crises atteignirent une violence inouïe, et le curé de la paroisse crut devoir donner à la pauvre malade les derniers sacrements. Quelques gouttes d'eau de Lourdes purent seules calmer les atroces douleurs du voyage et la sœur de la malade écrivait quelques jours après : " Si c'est Notre-Dame de Roc-Amadour qui a opéré ce qu'on nous permettra d'appeler un miracle, c'est bien Notre-Dame de Lourdes qui l'a commencé, car le voyage seul a été un miracle et c'est Elle qui l'a conduite à Roc-Amadour. "

Mais laissons parler notre témoin : " Dans la nuit du 6 au 7 février, le train venant de Brives déposait à la station de Roc-Amadour des pèlerins qui, immédiatement, demandent une voiture pour les transporter à Notre-Dame. Parmi les voyageurs se trouvait une malade. C'était une demoiselle de 18 ans environ, que je pensais morte quand je la vis. Elle était si faible qu'elle ne pouvait point parler et que nous n'osions la toucher de peur qu'elle n'expirât dans nos bras. Il fallut bien cependant la prendre et partir. Après mille précautions nous voilà en route ;

mais j'étais bien persuadé qu'elle ne serait plus en vie lorsque nous arriverions au château de Roc-Amadour (éloigné de deux milles). Là, elle respirait encore : aidé d'un camarade, nous la portons sur une chaise à la chapelle, très-surpris qu'elle fût encore en vie, mais pensant bien qu'elle en avait pour peu de temps. A peine arrivé dans la chapelle, vous dire la frayeur, l'émotion que j'éprouvai est impossible ; car cette demoiselle, guérie immédiatement, se mit à marcher, à prier, à chanter et à remercier la Sainte Vierge de l'avoir guérie ; car elle était bien guérie, j'avais été témoin du miracle.

A mon tour, je criai plus fort que les autres, et qu'on ne vienne pas me dire que cela n'est pas vrai ; car je ne suis pas plus sot qu'un autre, et, vrai comme je m'appelle Jean Vidal, dit Louiset, je n'entends plus plaisanterie sur ce chapitre."

La guérison se maintient admirablement : Mademoiselle de la V. en a écrit elle-même le récit au supérieur des chapelains de Roc-Amadour ; et, sans avoir la pensée de juger au point de vue surnaturel ce fait extraordinaire, nous ne pouvons que nous en édifier et en augmenter notre confiance envers Marie, qui est toujours, et très-particulièrement dans tous ses Sanctuaires de France, la Mère de toutes grâces (1).

Norre visite au beau Sanctuaire fondé par le pieux Zachée, contemporain de Jésus et de Marie, est terminée. Avant de quitter définitivement le Sanctuaire de la Visitation, nous allons offrir à nos pieux Lecteurs la *paraphrase* du MAGNIFICAT, promise

(1) *Le Pèlerin.*

au mois de Janvier dernier. Après de longues recherches et d'hésitantes comparaisons, nous présentons celle qui se trouve dans un Ouvrage tout récent et dont l'Auteur a mérité avec une Lettre très-élogieuse du Cardinal, Vicaire de Sa Sainteté, un Bref de Léon XIII, le *Pontife* du Rosaire (1).

Voici ces deux Documents, qui nous défendent tout autre éloge.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL PAROCCHI, VICAIRE
DE SA SAINTETÉ.

. A l'Illustrissime et Révérendissime évêque titulaire d'Anthédon, ancien-auxiliaire de Poitiers.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Je viens de recevoir une marque considérable de votre particulière et gracieuse bienveillance envers moi par le don que vous avez bien voulu me faire de votre ouvrage sur le très-saint Rosaire. Acquittant d'abord la dette de ma gratitude pour l'envoi de ce très-noble monument de votre piété envers la Mère de Dieu, je ne puis m'empêcher d'y joindre des félicitations égales à ma reconnaissance et que votre modestie souffrira, puisqu' " il est honorable de mettre les œuvres de Dieu en lumière. "

Il me semble, en effet, que votre ouvrage, outre qu'il traite uniquement des mystères divins, apportera à tous ceux qui ont le goût et l'habitude de méditer ces choses une consolation et un secours célestes.

(1) Entretiens sur les Mystères du Saint Rosaire, par Mgr. L. Charles Gay, Evêque d'Anthédon—Paris 1883.

Nous ne pouvions d'ailleurs espérer moins de l'illustre Auteur, après les preuves qu'à plusieurs reprises il nous avait données de sa piété et de sa doctrine.

Qui ignore, en effet, le renom que vous vous êtes acquis comme vrai maître et prince dans la science mystique ?

C'est pour cette raison, et pour les autres qualités dont vous êtes doué au regard de la direction des âmes, que vous avez mérité la tendre affection et la grande estime de l'Eminentissime cardinal Pie, au point d'avoir été jugé digne d'être associé par lui à son ministère épiscopal.

Au reste, vous vous montrez également habile à découvrir les maux qui affligent notre société et à choisir les vrais remèdes, en secondant les vœux ardents et les exhortations pressantes du Souverain Pontife Léon XIII qui, il y a peu d'années, a donné une si grande extension à la forme de prière divinement révélée à saint Dominique de Gusman. Vous proposez donc aux Fidèles la pieuse pratique du saint Rosaire, persuadé, à bon droit, qu'étant bien éclairée, elle devient pour toute l'Eglise de Dieu une source intarissable de grâces divines.

Et maintenant, considérant la solidité, la perfection et l'ampleur de la doctrine, l'abondante suavité spirituelle qui en découle, puis même la force et la beauté du style, je vois heureusement mené à fin le dessein que vous avez conçu.

Plaise donc à Dieu qu'en récompense de ce précieux travail, les âmes des chrétiens embrassent les mystères de la foi avec le respect religieux qui leur

est dû ; qu'ils s'y attachent avec une fermeté toujours croissante ; qu'ils les prennent pour la règle de leurs mœurs et qu'en tous lieux leurs cœurs s'enflamment d'un tendre amour pour la bienheureuse Vierge ?

Que cette Vierge elle-même, en retour de votre filiale affection pour elle, vous comble de toutes les grâces exquisés et des faveurs de choix dont elle a coutume d'enrichir ses fidèles dévots. Je vous demande instamment de me recommander à Elle dans vos prières.

Rome, Ides (15) de Mai 1887.

De Votre Grandeur le très-dévoué frère.

L. M. PAROCCII,

Cardinal Vicaire.

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

Les Miracles du Saint Suaire.—Le témoignage des hommes n'a pas manqué à notre *sainte Relique*. Les Princes de l'Eglise, les grands et les puissants, la foule humble et modeste, l'art et la poésie, la science enfin et la critique, tout lui rendit hommage. Que pouvait-on demander encore ? Il fallait la voix du Ciel, et Dieu vint à son tour ajouter sa suprême sanction, celle du Miracle. Si jamais, disent les historiens, la vérité d'une relique a été avantageuse-

ment approuvée et confirmée par des prodiges, nous pouvons dire hardiment que c'est celle de Cadouin. Quand Mgr. de Lingendes visita l'abbaye, les Religieux lui présentèrent un livre manuscrit, commencé vers l'an 1200, qui contenait les miracles du *saint Suaire*, et ce Prélat reconnut qu'ils n'avaient pas cessé jusqu'à l'an 1500 ou environ. Ils étaient faits en faveur des Fidèles qui se vouaient à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*, ou qui se faisaient enrôler dans sa Confrérie, ou qui faisaient dire des messes devant la Relique en y laissant des offrandes, ou qui portaient avec dévotion quelque objet qui l'avait touchée, ou enfin qui accomplissaient des neuvaines en son honneur. Non-seulement les individus avaient recours à elle, mais des villes entières, dans leurs nécessités publiques, lui faisaient des vœux et des présents.

“ Encore que nous n'ayons pas conservé la quatrième partie des livres et registres où on décrivait anciennement les miracles opérés par la vertu du *saint Suaire*, néanmoins, disent les Religieux, dans leur histoire, il en reste encore plus de *deux mille*, entre lesquels se trouve la résurrection de plus de *soixante morts*. ”

A Toulouse, ils furent si multipliés que les peuples accouraient de toutes parts ; et l'Archevêque de cette ville, Dominique de Florence, déclare dans une lettre, datée de l'an 1413, que “ Jésus-Christ correspond miséricordieusement aux vœux des fidèles en opérant un grand nombre de miracles. ” Le Père Dupuy, Récollet, feuilleta et lut plus tard les docu-

ments conservés dans cette ville à ce sujet, et il s'étonnait de leur nombre, ajoutant qu'ils avaient continué en Périgord, en qu'en leur considération les Papes avaient accordé de grands privilèges à l'abbaye de Cadouin.

Les Grands Vicaires de Périgueux, par leur patente de l'année 1469, autorisent dans le Diocèse les quêtes en faveur de la Confrérie, et ils disent en propres termes que dans le monastère de Cadouin Dieu opérait évidemment et à vue d'œil des *miracles éclatants et infinis*.

Un Abbé de Cadouin donne pouvoir à son procureur pour la Confrérie du *saint Suaire* de recevoir toutes les personnes qui désireront y entrer et d'annoncer aux fidèles les miracles innombrables que Jésus-Christ opère tous les jours en l'honneur de la sainte Relique. Ils étaient si fréquents qu'à peine pouvait-on les écrire et qu'on en racontait *un sur mille*.

On dira peut-être : mais d'où vient que ces prodiges n'existent plus ? Il est facile de répondre. L'affaiblissement de la dévotion au *saint Suaire* devait avoir cette conséquence : Dieu veut récompenser la foi de ses enfants, et il mesure ordinairement ses grâces à la correspondance qu'il trouve dans nos cœurs. Que la confiance renaisse, que la prière devienne plus fervente et la dévotion plus vive, et nous reverrons les merveilles d'un autre temps.

Une série de Miracles.—Nous allons donner une série de miracles arrivés dans les siècles passés et

qui furent authentiquement constatés et écrits dans les livres du monastère (1).

1.—L'an 1386, une maison d'un lieu appelé Siorac était embrasée de tous côtés, sans qu'on pût y remédier ; la personne à qui elle appartenait fit vœu à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*, et le feu s'éteignit entièrement. Ce miracle fut fait à la vue de tous les habitants de Siorac, et publié dans Cadouin le jour de la Trinité, pendant qu'on faisait l'ostension du *saint Suaire*.

2.—Une noble dame de Cahors, qui resta aveugle pendant quatre ans, sans qu'aucun remède humain pût la soulager, fit vœu, s'il plaisait à Jésus-Christ de la guérir par les mérites de sa Passion et la vertu du *saint Suaire*, de venir l'adorer et d'apporter son offrande. Elle recouvra la vue aussitôt et vint ensuite à Cadouin pour y accomplir son vœu et rendre témoignage de la faveur singulière dont elle avait été l'objet. C'était en 1387.

I V

FAVEURS OBTENUES.

NOTA.—Le *Triduum Solennel*, à l'occasion du *Deuxième Centenaire* de l'Erection de la Confrérie du T. S. Rosaire au Sanctuaire du Cap de la Magdeleine, annoncé dans le Numéro précédent des Annales est fixé aux 1, 2 et 3 juillet (de cette présente année 1894).—LA RÉDACTION.

(1) C'est un choix fait parmi ceux qui furent publiés dans l'*Histoire du saint Suaire*, 1614.

STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN.—Lors du grand incendie du 14 au 15 octobre dernier, mes bâtisses, inondées d'une pluie de feu, restèrent intactes, par une Protection visible de N. D. du Rosaire, au témoignage de tous, ce qui préserva aussi une grande partie du village d'une destruction complète. Honneur, amour, gratitude à N. D. du T. S. Rosaire, pour cette inoubliable faveur.—J. L.

STE-TIÈCLE.—Après trois mois et demi de maladie pendant laquelle j'ai constamment été soumise aux soins des médecins, sans en recevoir aucun soulagement, je me suis adressée à N. D. du S. Rosaire qui m'a rendu la santé. Actions de grâces à ma céleste Bienfaitrice.—Dame ADÉLARD POTHIER.

MONTREAL.—N. D. du T. S. Rosaire m'a ramené des portes du tombeau, à la vie. Ceux qui, hier, me voyaient aux prises avec la mort, pour ainsi dire, et, qui, aujourd'hui, me trouvent en parfaite santé, me demandent, étonnés, à qui je dois une si grande faveur. C'est à la Vierge du Rosaire que je la dois. J'ai obtenu ma guérison après deux Neuvaines faites en son honneur : la première de *trois chapelets* par jour : et la seconde de quinze chemins de croix en l'honneur des 15 mystères ! Merci à cette bonne Mère ! L. L. PRUD'HOMME. ST-GUILLAUME D'UPTON.—Actions de grâces pour la guérison complète, par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire, d'une contusion que je m'étais donnée à un pied, qui me faisait bien souffrir et qui pouvait avoir de graves conséquences. Dame S. V. ST-AURICE.—Une personne qui souffrait depuis longtemps d'un mal d'estomac

été parfaitement guérie, après la promesse d'une Neuvaine... à N.-D. du T. S. Rosaire. M. O. D. VALLEYFIELD.—Dame X. H. guérie d'un *panaris* très douloureux par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire. ST-FLAVIEN.—Une personne dangereusement malade a obtenu sa guérison après une Neuvaine faite à N.-D. du Rosaire par une mère de famille avec ses petits enfants. Dame D. U. B. ST-JOACHIM DE LA BROQUERIE.—Dame T. B. guérie d'une maladie sérieuse, par l'invocation de la Reine du T. S. Rosaire. ST-NARCISSE.—Une mère guérie du mal d'yeux par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire : son petit enfant guéri d'un mal au doigt qui lui causait d'atroces douleurs, par l'application de *Roses Bénites*. LA BAIE DU FEBVRE.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire ! Grâce à son intercession, me voilà en pleine voie de guérison. C. B. BUCKINGHAM.—Mon mari se préparait à la mort : le médecin l'avait condamné. Il éprouvait des douleurs intolérables au talon qui ne lui laissaient de repos, ni jour, ni nuit. Je lavai son talon, siège de la douleur, avec des *Roses Bénites*, et il trouva aussitôt un sommeil tranquille : aujourd'hui il ne sent plus aucune douleur ! Mille actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire. Dame H. LAROCHE. BÉCANCOUR.—Dame B. H. guérie d'une maladie très-douloureuse par l'usage des *Roses Bénites*.—A. T. s'était blessé au pouce avec une hache : cela le faisait beaucoup souffrir : il appliqua sur la plaie des feuilles de *Roses Bénites*, et la guérison fut complète. QUÉBEC.—Dame C. DE H. menacée de perdre un œil

fut guérie par l'invocation de la Reine du T.-S. Rosaire. STE-EULALIE.—Une jeune fille guérie d'un érysipèle par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire. E. A. MONTRÉAL.—C. F. préservé de la perte d'un œil par la récitation du Rosaire. TROIS-RIVIÈRES.—Une dame âgée souffrait depuis trois semaines d'une brûlure au pied et qui ne guérissait point. Après une Neuvaine à N.-D. du Rosaire et l'application sur la plaie, de quelques gouttes de l'huile qui brûle devant l'image de Sanctuaire, la plaie disparut, sans laisser aucune douleur.—Un jeune enfant guéri de la même manière. UNE ABONNÉE.—Un père de famille à la suite d'une maladie éprouva un grand trouble d'esprit qui dura près d'un an. La famille désolé promit un Pèlerinage au Cap : plusieurs de ses membres accompagnèrent le Pèlerinage de la paroisse, amenant avec eux, le malade, toujours troublé. Reconnaissance à Marie. Depuis ce temps le malade est *sain d'esprit*, complètement guéri. UNE ABONNÉE. YAMACHICHE.—Ma vue s'était affaiblie au point de ne pouvoir lire plus de 3 ou 4 lignes sans m'arrêter. Je promis à N.-D. du Rosaire de publier ma guérison si je l'obtenais : après quoi j'ai pris un Numéro de ses Annales et je le lus d'un bout à l'autre sans fatigue. Je suis complètement guéri. M. A. C. QUÉBEC.—Un de mes proches parents s'était gravement compromis dans une affaire de finances, menaçant à la fois sa réputation et celle de plusieurs familles. Nous invoquâmes N. D. du T. S. Rosaire, et l'affaire se termina heureusement, *comme nous l'avions demandée*. Au dire de tous, c'est un vrai miracle de la prière et de la Protection

spéciale de la Reine du T.-S. Rosaire—M. ST-CYRILLE DE WENDOVER.—Un père, une mère et un jeune enfant, guéris de trois différentes maladies, par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire. UNE ABONNÉE. POINTE-DU-LAC.—Un enfant de 6 mois, guéri du *risfle*, dont il était atteint depuis sa naissance, après plusieurs Neuvaines à N.-D. du T.-S. Rosaire. J. P.

STE-ANNE DE LA PÉRADE,

le 20 Novembre 1893.

M. le Gérant des *Annales*,

Il y a trois semaines, ma mère, âgée de 55 ans, fit une chute, et éprouva une vive douleur à la jambe. Un spécialiste fut appelé et ne vint que deux jours après, constatant que la toile de l'os était gravement brisée et qu'il ne voyait aucun moyen de remettre la jambe à son état normal. Au bout de 15 jours de souffrances atroces, le pied de ma pauvre mère devint enflé et *tout noir*. N'espérant plus rien des moyens humains, je m'adressai avec confiance à N. D. du T. S. Rosaire, lui promettant que si elle m'exauçait, je ferais publier cette guérison dans ses *Annales*.—Je commençai une Neuvaine et j'appliquai des feuilles de *Roses Bénites* sur le pied malade. Ma mère reposa toute la nuit, sans éprouver aucune douleur. Le lendemain toute enflure avait disparu, et ne sentant aucun mal, elle commença à vaquer à ses occupations ordinaires. Depuis ce temps ma chère mère n'a plus ressenti de douleur de son pied ni même de ses jambes qui auparavant la faisaient beaucoup souffrir. Eternelle Reconnaissance à la douce Reine du T. S. Rosaire.—UNE ABONNÉE.

CAP DE LA MAGDELEINE,

30 décembre, 1893.

Révd M. DUGUAY, gérant des *Annales*,

L'enfant de M. Joseph Montplaisir perdait connaissance et il restait quelquefois dans cet état pendant *deux jours entiers*. Ce mal le prenait jusqu'à 2 et 3 fois la semaine. Sa mère désolée et n'attendant plus de secours des remèdes humains, s'adressa avec confiance à N. D. du T. S. Rosaire. Elle l'oignit avec de l'huile du Sanctuaire, avec promesse de publication dans les *Annales*, si elle obtenait sa guérison. Le mal a cessé immédiatement, et depuis 8 mois, l'enfant n'a plus éprouvé aucune crise.

PLUSIEURS TÉMOINS.

SHAWÉNÉGAN.—Actions de grâces pour la guérison d'une *grosse gorge*, après une Neuvaine et l'application de la Relique du Lieu de la Ste-Crèche.—E. P. Autre guérison.—G. R. ST-EUGÈNE.—Une jeune enfant guérie par l'usage des *Roses Bénites*.—Dame Z. L. ST-FABIEN DE RIMOUSKI.—Reconnaissance à la Reine du T. S. Rosaire, pour la guérison d'une douleur invétérée, après la récitation, du chapelet, tous les jours du mois du saint Rosaire. UNE ABONNÉE.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique
Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires,
Cartes de Visite, Factums, Régistres pour Fabriques
et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$2.75 pour les Grand'Messes.